

**Présentation de projet dans le cadre de la campagne « Libres de partir, libres de rester »  
 Côte d'Ivoire**

**A) Titre du projet**

Amélioration de l'accueil et la réintégration des migrants retournés et potentiels migrants par le renforcement de la pastorale familiale

**B) Organisme qui présente la demande**

<b>Nom de l'organisation</b>	Caritas Côte d'Ivoire
<b>Statut Juridique</b>	Institution de l'Eglise Catholique en Côte d'Ivoire et association de droit ivoirien, reconnue d'utilité publique par l'Etat de Côte d'Ivoire (Décret N02009-04 du 08 janvier 2009).
<b>Mission</b>	Susciter et renforcer la solidarité au sein des communautés à la base pour le développement de tout homme et de tout l'homme. Elle œuvre à la réalisation de sa mission en se chargeant de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animer et accompagner ses structures Diocésaines et Paroissiales</li> <li>- Collaborer avec tous les organismes d'assistance sociale et de développement publics et privés, nationaux et internationaux pour mener des actions de développement et de promotion humaine</li> </ul>
<b>Valeurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dignité de la personne humaine</li> <li>- Solidarité</li> <li>- Equité, transparence et redevabilité</li> <li>- Option prioritaire pour les plus démunis</li> </ul>
<b>Adresse géographique du siège</b>	Abidjan, Cocody II Plateaux Angré 7 <sup>ème</sup> Tranche Rue L135, près de la Paroisse St Ambroise Ma Vigne, Côte d'Ivoire
<b>Coordonnées</b>	Adresse : 01 BP 2590 Abidjan 01 Téléphone : (+225) 22 42 95 96 Fax : (+225) 22 42 06 98 E-mail : <a href="mailto:caritascotedivoire@yahoo.fr">caritascotedivoire@yahoo.fr</a> Site internet : <a href="http://www.caritas.ci">www.caritas.ci</a>
<b>Président</b>	Son Excellence Monseigneur Antoine KONE, Evêque du Diocèse d'Odienné Contacts : (+225) 33 70 88 06 /
<b>Secrétaire Exécutif National</b>	Révérend Père TIEMELE Tanoh Jean-Pierre Cel : (+225) 07 62 66 76 ; <a href="mailto:prontoabbe@yahoo.fr">prontoabbe@yahoo.fr</a>
<b>Organisation</b>	Caritas Côte d'Ivoire a une organisation de type réseau constitué d'une Direction Nationale, de 15 Caritas Diocésaines et de plus de 500 Caritas Paroissiales, actives sur l'ensemble du territoire national de Côte d'Ivoire. Elle est membre de Caritas Internationalis
<b>Domaines d'intervention</b>	Assistance sociale – Urgence Humanitaire – Santé – Développement communautaire – Alphabétisation – Education – Agriculture – Protection et promotion des droits humains – Education – Cohésion sociale – Renforcement de capacités
<b>Couverture Géographique</b>	Ensemble du territoire

### C) Responsabilités opérationnelles

Caritas Côte d'Ivoire dispose pour son fonctionnement, d'une Assemblée Générale, d'un Conseil d'Administration (CA), d'un Secrétariat Exécutif. L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit chaque 03 an. Le CA se réunit deux fois par an. Au niveau du Secrétariat, des conseils de direction bimensuel et réunions d'équipes mensuelles meublent le fonctionnement. Un cabinet ou consultant indépendant est désigné par le CA pour la réalisation de contrôle interne des finances, deux fois par an.

Dans la gestion, la conduite des interventions se fait à partir d'un plan stratégique à partir duquel sont élaborés des plans d'action annuel. L'actuel plan stratégique de Caritas couvre la période 2018-2023.

Au niveau de l'administration financière, Caritas Côte d'Ivoire assure la gestion conformément à son manuel de procédures administratives, comptables et financières.

Caritas Côte d'Ivoire est depuis septembre 2015 sous la direction du Révérend Père TIEMELE Tanoh Jean-Pierre, Secrétaire Exécutif National.

### D) Contexte de référence

Le projet s'implémentera dans le district autonome d'Abidjan, principalement dans les communes d'Abobo, Anyama (Diocèse d'Abidjan), Yopougon (Diocèse de Yopougon), Koumassi et Port-Bouët (Diocèse de Grand-Bassam).

### E) Situation locale

La Côte d'Ivoire est traditionnellement et encore aujourd'hui pays de destination pour de nombreux migrants de l'Afrique de l'Ouest. En effet, d'après un recensement conduit en 2014, la Côte d'Ivoire accueille plus de 5 millions de citoyens étrangers, ce qui représente près de 25% de sa population totale.

Avec une économie en pleine croissance, les Ivoiriens eux-mêmes, pendant longtemps, ont rarement emprunté les voies de la migration irrégulière et arrivaient loin derrière bon nombre d'autres pays de la région sur la liste des principaux pays de départ. Or, selon la récente étude de l'OIM Côte d'Ivoire sur le profilage des migrants, le nombre de personnes se réclamant de la citoyenneté ivoirienne arrivant sur les côtes italiennes en 2016 a bondi pour atteindre le chiffre de 13 000, soit une hausse de près de 230% entre 2015 et 2016, passant ainsi en quatrième position des pays d'origine d'Afrique de l'Ouest. La tendance se confirme en 2017, où près de 10 000 migrants se disant Ivoiriens sont arrivés en Italie entre janvier et décembre, plaçant le pays en troisième position d'arrivées sur la Route Méditerranéenne Centrale (Central Mediterranean Route – CMR) après le Nigéria et la Guinée.

Environ 25% des migrants de retour interrogés sont nés à Abidjan et alentours, plaçant ainsi la ville d'Abidjan en première position des principales villes de naissances des migrants. En outre, plus de 60% des personnes interrogées résidaient à Abidjan avant le départ.

La grande majorité (85%) des migrants de retour interrogés affirment que leurs parents résident ou résidaient dans un contexte urbain plutôt que rural. Ceci constitue une indication importante pour les activités de

réintégration. Le caractère urbain des retournés devra se refléter dans le type d'activités proposées pour aider à la réintégration qui devra offrir des opportunités en contexte urbain.

Le niveau d'éducation chez les migrants assistés au retour semble être en deçà de la moyenne nationale avec 30% ayant indiqué n'avoir reçu aucune instruction scolaire. Toutefois, seules 25% des personnes interrogées ont atteint le niveau primaire, 38% le niveau secondaire, ce qui est au-dessus de la moyenne nationale pour le secondaire qui se situe aux alentours de 30%.

Concernant le secteur d'activités avant le départ, on constate une claire prédominance des activités de commerce, comprenant tant les business de vente que de petits services (par exemple « vente et pose de mèches et coiffure » ou « vente et réparation de petit électroménager »), souvent dans le secteur informel. En effet, 39% des hommes et, surtout, 73% des femmes ont répondu avoir travaillé dans le secteur commercial. Pour les hommes, 12% travaillaient dans le secteur du transport, 11% dans la mécanique (véhicules), également 11% dans l'artisanat du bâtiment (électricien, peintre, maçon, charpentier, etc.).

Au niveau des pays de transit des migrants ivoiriens aux portes de l'Europe, la Tunisie selon cette étude de l'OIM vient en première position d'où l'intérêt d'envisager une collaboration stratégique et opérationnelle avec les acteurs de ce pays dans le cadre de cette campagne.

Pour les migrants de retour, le manque d'opportunités professionnelles est une des principales causes qui les entraîne à migrer. Une fois revenus, les migrants de retour sont confrontés au défi majeur qu'est la réintégration sociale et économique dans leur communauté d'origine. En dépit des nombreux efforts, la Côte d'Ivoire dispose d'une capacité d'action limitée, alors que les migrants de retour ont des besoins spécifiques en termes d'assistance. Enfin, une autre problématique mise en lumière par des migrants concerne la vision négative que les familles ou communauté d'origine ont du retour du migrant. A titre d'illustration, des informations concordantes recueillies d'octobre à décembre 2018 par Caritas Côte d'Ivoire auprès des migrants de retour de la Tunisie (ceux enregistrés par Caritas Tunisie) indiquent que ces derniers, sans exception, subissent les railleries et les pressions familiales les poussant à repartir pour l'aventure de la migration irrégulière.

## F) Description du projet et objectifs

Le projet s'inscrit globalement dans une approche de complémentarité, dénuée de préjugés et empreinte de dignité humaine, ouverte à un dialogue constructif qui tient compte de l'analyse des causes en profondeur. Il cadre avec la méthode de la campagne autour des points d'action liés à l'accueil, à la promotion et à l'intégration et se décline en trois principales phases :

- **Identification des migrants potentiels et leurs familles.** Elle se fera en collaboration avec les migrants de retour, en particulier ceux orientés par la Caritas Tunisie. Cette phase sera couplée au renforcement des partenariats avec les structures de formation professionnelles. Elle sera conduite pendant **le premier trimestre de l'année 2018**.
- **Accueil et accompagnement.** L'accompagne implique l'accueil des migrants de retour, le renforcement des compétences psychosociales des familles des migrants de retour et migrants potentiels, l'appui à la formation professionnelle et à l'insertion socio-professionnelle, l'éducation financière pour les migrants de retour en formation, en activités ainsi qu'aux familles de migrants/migrants potentiels. Une attention particulière sera accordée à la réponse complète à

apporter aux migrants les plus vulnérables. Cette phase s'étendra durant toute la durée du projet d'avril 2019 à décembre 2020.

- **Sensibilisation.** La phase de sensibilisation s'étendra également d'avril 2019 à décembre 2020 parallèlement aux activités d'accompagnement. Elle sera meublée par des focus group thématiques, des animations radiophoniques, des causeries éducatives, des campagnes de masse, etc., qui cibleront principalement les communautés dans les zones à forte émigration et porteront sur les conséquences et alternatives à la migration irrégulière. Les activités de sensibilisation seront réalisées avec une participation active des migrants de retour.

Le projet se construira à partir des acquis de Caritas Côte d'Ivoire en matière de réintégration de migrants de retour. En effet, elle est active dans ce domaine depuis 2009 en collaboration avec Caritas Belgique, Caritas Allemagne et Caritas Pays-Bas.

### **Objectif général :**

L'objectif de l'initiative est de contribuer à une meilleure réintégration sociale et économique des migrants de retour et une meilleure prévention de la migration irrégulière dans une approche de pastorale familiale

### **Résultats attendus**

- ✓ Les personnes migrantes de retour sont accueillies avec dignité au travers des mécanismes locaux d'accueil, d'orientation et d'assistance ;
- ✓ Les jeunes à risques sont sensibilisés sur les dangers de la migration illégale et s'impliquent dans la recherche de solutions ;
- ✓ Les familles de migrants et de jeunes à risques disposent de compétences psychosociales qui leurs permettent d'apporter une réponse satisfaisante à l'éducation de leur progéniture ;
- ✓ Les migrants s'impliquent davantage dans les politiques de développement des collectivités locales et au développement de leurs localités d'origine à travers des projets générateurs de revenus et disposent de compétences de gestion des ressources limitées grâce à l'éducation financière.

Le projet sera suffisamment flexible pour réagir aux changements des flux migratoires et à l'évolution du nombre de personnes nécessitant l'assistance. La proportion des différents groupes de migrants bénéficiant de l'assistance sera ajustée en fonction de besoins.

## **G) Participation locale**

Caritas Côte d'Ivoire inscrit son initiative dans une dynamique de synergie et de complémentarité d'actions avec principalement des acteurs déjà impliqués dans la campagne *Libres de partir, Libres de rester* d'une part ; et avec la Commission Episcopale ivoirienne en charge des questions migratoires (Apostolat de la Mer et des Migrants) d'autre part.

Dans les faits, l'action se traduira par des échanges d'informations et d'accompagnement à la réinsertion socio-professionnelle dans le cadre de la solidarité du réseau Caritas à travers un protocole d'accord existant avec Caritas Tunisie. De plus, Caritas Côte d'Ivoire entend offrir une expertise en matière d'éducation financière adaptée aux couches vulnérables, en complément des formations professionnelles ou le développement d'activités génératrices de revenus (AGR) au bénéfice des migrants de retour. Ce volet, ainsi que l'appui psychosocial par le renforcement de la Pastorale familiale, se fera en synergie avec l'ONG AVSI Côte d'Ivoire qui intervient dans le cadre de la campagne, au niveau des localités de Bouaké (centre-nord),

Yamoussoukro (centre) et Daloa (centre-ouest) en collaboration avec les Caritas Diocésaines de ces localités. Des réunions préparatoires ont d'ailleurs eu lieu entre l'ONG AVSI, la Commission Apostolat de la Mer et des Migrants, la Direction Nationale de Caritas Côte d'Ivoire et les Caritas Diocésaines de Bouaké, Daloa et Yamoussoukro.

Au niveau de l'Eglise, l'action s'inscrit directement dans les orientations issues du colloque de Concertation Pastorale de 2007 sur « Le drame de la migration ». Ce colloque demande dans un souci d'œcuménisme authentique, d'être à l'écoute des jeunes et de les suivre dans leur attente et espérances par une pastorale d'accompagnement, afin de promouvoir en eux, la confiance en eux-mêmes, le sens du développement endogène solidaire et l'amour de la patrie. L'Eglise invite également à développer dans la concertation, une pastorale de l'hospitalité et de l'accueil envers les migrants, en créant des structures interdiocésaines appropriées. Les communautés ecclésiales de base (CEB) seront impliquées dans l'organisation des séances de sensibilisation car étant plus proches des familles. De plus, des cellules d'écoutes seront installées dans certains bureaux de Caritas sur les Paroisses dans les zones à forte émigration.

L'action va appuyer les efforts du Gouvernement pour porter assistance et protection aux migrants qui sont actuellement limités en raison de la faiblesse des capacités techniques, du manque d'équipements et d'infrastructures adéquates. Les Travailleurs sociaux (Assistants Sociaux, Educateurs Spécialisés, etc.) des différentes structures sociales (Centres Sociaux, Complexes Socio-Educatifs, etc.) seront impliqués dans l'animation des dialogues communautaires dans le cadre de la pastorale familiale en vue du renforcement des compétences psychosociales migrants, des familles de migrants et/ou potentiels migrants.

## H) Autonomie future

Dans le cadre de ce projet, les CEB, les organisations et groupements sociaux des sites d'implémentation, les entités des seront encadrés à intégrer la question de la lutte comme un aspect transversal de leurs missions respectives. De plus, la collaboration avec les structures étatiques et autres partenaires au développement permet d'envisager une pérennité des initiatives de lutte contre la migration clandestine.

Le projet sera également arrimé à des initiatives de développement communautaire comme les Communautés d'Épargne et de Crédit Interne (CECI) que Caritas développe actuellement dans le cadre du projet *SILC, paix et développement* avec l'appui de Catholic Relief Services (CRS). Ce projet permet aux bénéficiaires de mobiliser eux-mêmes des fonds pour initier et pérenniser des microprojets. Il offre également à travers les groupes CECI, un creuset d'apprentissage et d'éducation parentale propice à la continuité de la sensibilisation sur la problématique migratoire.